

Lettre ouverte de l'association du Marché Bio, Local et Musical

Nous, conseil collégial de l'association du Marché Bio, Local et Musical de Pont-Croix choisissons de n'être ni membres, ni partenaires de l'Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) "Cité Musicale de Pont-Croix" dit "Le Phare".

Cette décision fait suite aux propositions émises par la direction d'établir entre nos structures un partenariat pour la programmation 2020 et d'intégrer le Conseil d'Administration de l'EPIC. Ainsi, le Marché Bio, Local et Musical de Pont-Croix affirme son souhait de rester indépendant de la "Cité musicale", tout en continuant à travailler en partenariat avec la Commune de Pont-Croix, les producteurs, les artisans, les artistes, les associations et commerces locaux.

Il nous semble aujourd'hui important de rendre publique cette prise de position pour plusieurs raisons :

- Les relations avec la Mairie et les équipes techniques de Pont-Croix ont toujours été cordiales et nous ont facilité l'organisation de ce Marché, Bio, Local et Musical.
- Ce projet collectif est aujourd'hui un événement à notre mesure : sympathique, populaire, convivial, avec une programmation éclectique de concerts et spectacles gratuits dans l'espace public. Il est devenu au fil des années un événement important de la vie de Pont-Croix et du Cap Sizun et rassemble tous les mardis de l'été (+ quelques dates au printemps et automne/hiver) jusqu'à une quarantaine d'exposants, des associations locales qui viennent présenter leurs activités et des spectacles et concerts de qualité... Et le public (local et visiteurs) répond à l'appel ! Il est aujourd'hui évident que cet événement fait partie des "incontournables" de la vie de Pont-Croix et du Cap Sizun.

La Cité Musicale aurait pu devenir un partenaire constructif de notre marché, mais le mode de montage du projet et sa gouvernance nous semble incompatible avec un partenariat ouvert, collectif et constructif, du fait :

- Du "tout pouvoir" du Président de l'EPIC
- De la représentativité tout juste consultative des acteurs locaux
- Du manque de lisibilité du fonctionnement de l'EPIC...

Nous doutons beaucoup du type de politique culturelle proposée par l'EPIC car :

- Elle propose une logique de centralisation en lieu et place d'une logique de réseau de créativité, de diversité des approches,
- Elle priorise des choix artistiques sélectifs et restreints
- Elle engage une collaboration avec des partenaires non-implantés localement alors que les compétences existent sur le territoire.

Enfin, les promesses faites par la direction de l'EPIC ne nous donnent aucune garantie en terme de financement réel de notre programmation. La répartition des fonds potentiellement obtenus est floue et ceci nous lancerait dans des paris bien hasardeux au vu des engagements que nous avons avec les groupes et artistes que nous programmons pour l'été prochain.

Alors, nous avons conscience qu'il sera compliqué de continuer à faire de ce marché musical ce que l'on voudrait qu'il soit... Mais nous préférons prendre le risque et garder notre indépendance.

Car où sont les priorités, aujourd'hui, dans notre contexte : à Pont-Croix, dans le Cap Sizun, en Ouest-Cornouaille ?

Ne serait-ce pas de renforcer nos liens, en réseau d'acteurs ? En diversité joyeuse mais sérieuse et coordonnée, en pensant nos complémentarités dans une logique horizontale et vraiment décentralisée. En maintenant le contact, le lien avec les habitants et les nombreux visiteurs. En cultivant ainsi des partenariats constructifs, durables et sereins...

Alors, Discutons-en !

Le Conseil Collégial du Marché Bio, Local et Musical